



# PROJET DE TERRITOIRE TERRE D'EAU 2020-2030



## FICHES ACTION

Communauté de Communes  
Terre d'Eau  
Janvier 2020

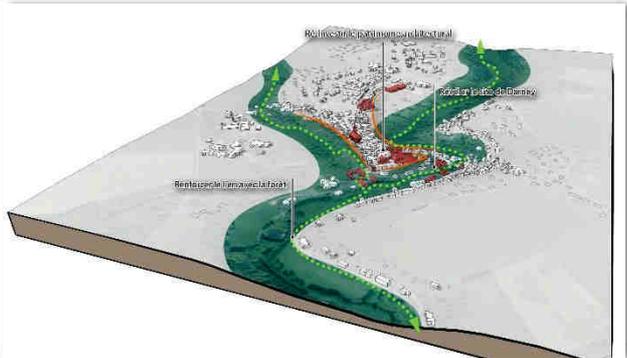


URBICAND / ESPELIA



Projet élaboré avec le soutien de :



AXE A	OFFRIR À TOUS LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL OPTIMAL		
ACTION A1	ACCOMPAGNER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DES COLLECTIVITÉS		
CONTEXTE & OBJECTIFS	<p>L'amélioration du cadre de vie des habitants est l'un des principaux enjeux du Projet de Territoire. Il s'agit d'engager la revitalisation des villes et villages du territoire, notamment au travers d'un réaménagement qualitatif des centralités.</p> <p>Face au constat des complexités techniques, administratives et financières rencontrées par les collectivités, la Communauté de Communes Terre d'Eau souhaite se doter d'une ingénierie interne afin de répondre aux besoins d'accompagnement exprimés par les communes pour les aider dans la réalisation de leurs projets d'urbanisme et d'aménagement. Terre d'Eau souhaite également porter des études globales d'aménagement et des études pré-opérationnelles dans une démarche de revitalisation proactive, dans une logique de mutualisation et de mise en cohérence avec la démarche de revitalisation des bourgs-centres (Vittel et Contrexéville).</p>		
CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES	<p><b>2024 / MISE EN PLACE D'UNE INGÉNIERIE INTERNE « AMÉNAGEMENT &amp; URBANISME »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>Organisation du recrutement d'un chargé de mission spécialisé</b> : profil aménagement du territoire / urbanisme / habitat</li> <li>❑ <b>Mise en place d'un Observatoire de l'habitat</b> : analyse de la vacance, des freins à la rénovation des logements, des besoins en logements (offre/demande)</li> <li>❑ <b>Accompagnement des projets d'aménagement et conseil aux collectivités</b> : réalisation des dossiers d'appel à projet, élaboration du cahier des charges des études, informations sur les partenaires et les subventions, appui technique et juridique, ...</li> <li>❑ <b>Accompagnement méthodologique pour les acquisitions foncières et immobilières</b> en lien avec les partenaires (EPFL)</li> </ul> <p><b>2025-2030 / FINANCEMENT D'ETUDES D'AMENAGEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>Identification des sites de projet et des priorités</b> en matière d'aménagement : bâti ou îlots dégradés, friches, centralités dévitalisées, ...</li> <li>❑ <b>Réalisation d'études dans les villages (en moyenne 1/an)</b> : études globales d'aménagement qualitatif des centralités villageoises (revitalisation à petite échelle), études pré-opérationnelles (études de faisabilité, schémas d'aménagement, études de programmation sur des sites précis : bâtiment/îlot, ...)</li> </ul> <p><i>Schéma extrait du projet de revitalisation de Darney (88) – Réalisation Urbicand</i></p> 		
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p><b>FONCTIONNEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ingénierie : ½ ETP « animation » : 25 k€/an entre 2024 et 2030</li> </ul>	<p><b>INVESTISSEMENT</b></p>	<p><b>HYPOTHÈSES DE SUBVENTION</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Études globales d'aménagement et études pré-opérationnelles : 30k€/an entre 2025 et 2030 (20 k€/an avec subventions)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• DETR : subvention des études globales d'aménagement jusqu'à 40%</li> </ul>
PARTENAIRES À MOBILISER	État – Conseil Départemental 88 – PETR de l'Ouest Vosgien – EPFL – Bailleurs sociaux		

AXE A		OFFRIR À TOUS LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL OPTIMAL		
ACTION A2		DÉVELOPPER UN PROGRAMME « SANTÉ & SERVICES À LA PERSONNE »		
CONTEXTE & OBJECTIFS	<p>L'offre de santé et de services à la personne d'un territoire fait partie des principaux facteurs d'attractivité et son renforcement représente donc un enjeu majeur pour la Communauté de Communes Terre d'Eau. Le vieillissement de la population et les évolutions sociétales font croître et modifient profondément les besoins de la population en matière d'aide à domicile, d'accessibilité à l'offre de soins, et requièrent de repenser l'organisation de l'ensemble de ces services. Afin de développer les complémentarités et d'optimiser leur fonctionnement, Terre d'Eau a pour objectif d'assurer la mise en réseau des acteurs de la santé et des services à la personne, pour encourager le développement des synergies entre ces différentes activités. Terre d'Eau souhaite par ailleurs anticiper l'évolution de son offre de santé en garantissant la présence de praticiens sur son territoire et en accompagnant l'émergence d'actions expérimentales dans différents domaines : télémédecine, domotique appliquée à la santé, ...</p>			
CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES	<p style="background-color: #000080; color: white; padding: 2px;"><b>2020-2030 / ANIMATION DU RESEAU D'ACTEURS DE LA SANTE ET DES SERVICES A LA PERSONNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Actions d'animation des réseaux d'acteurs</b> : création d'un Comité de filière, organisation d'évènements périodiques, rencontres aidés/aidants, ...</li> <li>□ <b>Actions de formation et d'accompagnement des professionnels</b>, notamment des services à la personne / aide à domicile</li> <li>□ <b>Actions de revalorisation de la filière des services à la personne</b> : campagnes de communication, sensibilisation, ...</li> </ul> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="flex: 1;"> <p><i>Rencontres locales pour des équipes de proximité en Meurthe-et-Moselle par l'association Monalisa</i></p> </div> <div style="flex: 1;">  </div> </div> <p style="background-color: #000080; color: white; padding: 2px;"><b>2021-2030 / PROGRAMME D'ACCUEIL DE PRATICIENS DE SANTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Partenariat avec les pôles de santé voisins</b> pour mutualiser la présence de médecins et de spécialistes</li> <li>□ <b>Développement de mesures incitatives pour l'installation de 4 praticiens de santé</b> sur le territoire à l'horizon 2030 : financement des études de médecine ou subventions directes à l'installation</li> </ul> <p style="background-color: #000080; color: white; padding: 2px;"><b>2022-2030 / FINANCEMENT D' ACTIONS EXPÉRIMENTALES (TELEMEDECINE ET DOMOTIQUE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Actions de sensibilisation et de formation aux usages et à la pratique de la télémédecine</b> (praticiens de santé et population)</li> <li>□ <b>Aide à la mobilisation de financements pour l'expérimentation</b> dans le domaine de la domotique appliquée à la santé : financement de dispositifs de téléassistance pour le maintien des personnes à domicile, dispositifs de communication à distance, ...</li> </ul>			
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	HYPOTHÈSES DE SUBVENTION	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation des réseaux et actions de formation : 10k€/an entre 2020 et 2030 (5 k€/an avec subventions)</li> <li>• Programme de financement d'études de médecine : 20 k€/an entre 2021 et 2030</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Grand Est : 50% des coûts de mise en réseau</li> </ul>	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil Départemental 88 : aides directes aux praticiens pour acquisition de matériel de télémédecine</li> </ul>	
PARTENAIRES À MOBILISER	État – Région Grand Est – Conseil Départemental 88 – PETR de l'Ouest Vosgien – CNAM – Association Monalisa – acteurs économiques			

AXE A	OFFRIR À TOUS LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL OPTIMAL		
	<b>ACTION A3</b> <b>METTRE EN PLACE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (FRANCE SERVICE)</b>		
CONTEXTE & OBJECTIFS	<p>Pour accompagner l'ensemble des publics évoluant sur le territoire dans leurs démarches administratives, la Communauté de Communes Terre d'Eau a décidé de créer une Maison des services au public (« Maison France Service ») sur le territoire.</p> <p>L'objectif de cet équipement est d'informer les usagers sur leur situation et de les orienter vers les partenaires adéquats, de les aider dans l'utilisation des services en ligne, de faciliter les démarches administratives (constitution des dossiers, édition, retrait et dépôt des documents, numérisation et impression, ...) ainsi que de faciliter la mise en relation avec les partenaires.</p> <p>Le vieillissement de la population et la présence d'une importante population captive (jeunes, ménages modestes) engendre par ailleurs un enjeu d'amélioration de l'accès à l'offre de services existant sur le territoire. Terre d'Eau souhaite répondre à cet enjeu en développant l'itinérance des principaux services, et en particulier de la Maison des services au public qui bénéficiera de la capacité de se déplacer au plus près de la population concernée.</p>		
	CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES	<p><b>2020-2030 / MISE EN PLACE DE LA MSAP AVEC SERVICES ITINÉRANTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Aménagement des locaux de la MSAP</li> <li>❑ Recrutement et/ou formation de l'agent d'accueil</li> <li>❑ Acquisition/aménagement des espaces d'accueil ruraux destinés aux services itinérants</li> <li>❑ Conventionnement avec les partenaires (domaines du social et/ou de l'emploi)</li> </ul> <div data-bbox="247 958 1430 1534" style="text-align: center;"> </div> <p><i>Partenaires pouvant être représentés au sein de la MSAP – source : gouvernement.fr</i></p>	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE		<p><b>FONCTIONNEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement de la MSAP : 60 k€/an entre 2020 et 2030 (30 k€/an avec subventions)</li> </ul>	<p><b>INVESTISSEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements ponctuels pour aménagement des locaux / acquisition de matériel</li> </ul>
	PARTENAIRES À MOBILISER	État – Conseil Départemental 88 – Gestionnaires de services	

AXE A		OFFRIR À TOUS LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL OPTIMAL		
ACTION A4		OPTIMISER LES OUTILS DE MOBILITÉ		
CONTEXTE & OBJECTIFS	<p>L'augmentation des coûts financiers, sociaux et environnementaux des déplacements (prix de l'énergie, impact environnemental, éloignement de la population des centralités de services et d'équipements, ...) génère des enjeux d'optimisation des outils de mobilité pour offrir à tous des conditions de déplacement optimales.</p> <p>L'amélioration des conditions de mobilité sur le territoire est un objectif phare du Projet de Territoire. Il s'agit de faciliter les mobilités inter- et intra-communales quels que soient les motifs de déplacement : domicile-travail, accès à l'offre de commerces, services et équipements, loisirs, tourisme, ...</p> <p>À cet effet, la Communauté de Communes Terre d'Eau fait le choix d'optimiser progressivement les outils de mobilité existants et souhaite expérimenter, à terme, des nouveaux outils pour répondre aux besoins de déplacement de la population.</p>			
	CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES	<p><b>2023-2030 / AMÉLIORATION DU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>Optimisation du service de Transport à la Demande</b> : extension des horaires de fonctionnement, adaptation à la demande des publics-cibles : jeunes et personnes âgées, visiteurs/touristes, ...</li> <li>❑ <b>Création de connexions vers les pôles voisins</b> : optimisation des connexions vers les EPCI voisins, liaisons aux grands équipements (aéroport de Mirecourt, gare TGV Neufchâteau, ...)</li> <li>❑ <b>Campagne de promotion et de sensibilisation</b> auprès de la population</li> </ul> <p><b>2028-2030 / EXPERIMENTATION DE NOUVEAUX OUTILS DE MOBILITE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>Aménagement d'un espace de covoiturage ou d'autopartage organisé</b> : signalétique, sécurité, éclairage, dépose-minute, abribus, parking deux-roues, ... dans une logique d'accessibilité multimodale renforcée (proximité des centralités urbaines/villageoises, accessibilité modes doux, ...)</li> <li>❑ <b>Campagne de sensibilisation et d'information sur les pratiques alternatives à la voiture individuelle</b> auprès des habitants et des entreprises</li> <li>❑ <b>Actions expérimentales &amp; mise en place d'outils de mobilité ciblés pour les touristes</b> : navettes, vélos à assistance électrique, Transport à la Demande « visiteurs », flotte de vélos et/ou voitures en libre-service, élaboration de Plans de Déplacements (scolaire, entreprises).</li> </ul>		
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE		<p><b>FONCTIONNEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimisation du service TAD : 10 k€/an à partir de 2023</li> </ul>		<p><b>INVESTISSEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement d'un espace de covoiturage / autopartage : 15 k€ entre 2028 et 2030</li> </ul>
			<p><b>HYPOTHÈSES DE SUBVENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Grand Est : soutien aux projets de mobilité en espaces peu denses</li> </ul>	
PARTENAIRES À MOBILISER		État – Région Grand Est – Conseil Départemental 88 – PETR de l'Ouest Vosgien		



Exemple d'espace de covoiturage aménagé source : Sanef

AXE A

OFFRIR À TOUS LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL OPTIMAL

**ACTIONS NON-PRIORITAIRES IDENTIFIÉES DANS LE CADRE DE L'ETUDE (à réexaminer dans le cadre de l'évaluation du projet de territoire )**

DÉTAIL DES ACTIONS NON-PRIORITAIRES

**GESTION DU PARC LOCATIF DES COMMUNES**

- **Bilan du parc locatif des communes** : recueil des données (nombre de logements communaux par commune, typologie, état global, état de l'offre et de la demande, ...)
- **Accompagnement pour la gestion du parc locatif** : stratégie de développement de l'offre, diversification des produits, accompagnement pour la rénovation du parc, ...

**PORTAGE D'OPERATIONS FONCIERES ET IMMOBILIERES PAR LA CCTE**

- **Portage d'opérations de logements diversifiés** : petits logements, locatif, accession aidée, résidences seniors, habitat partagé, ...
- **Portage d'opérations de rénovation / renouvellement dans les centralités urbaines et villageoises**

**MUTUALISATION DES SERVICES & EQUIPEMENTS**

- **Actions de mutualisation** : pour l'entretien des espaces verts, le nettoyage des rues, ... pour gagner en efficacité et réaliser des économies d'échelle

**DDIVERSIFICATION DE L'OFFRE PERISCOLAIRE**

- **Développement d'actions périscolaires innovantes à l'échelle de la CCTE** : création d'une école de sport-nature, sensibilisation à l'agriculture de proximité, ...

**DEVELOPPEMENT DES ESPACES MEDICAUX-SOCIAUX**

- **Développement du réseau des maisons médicales** ou « Relais Santé »
- **Développement du réseau des lieux d'accueil des personnes âgées** en lien avec le Plan Santé du Département (exemple : maisons collectives d'entraide)

**ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN SCHEMA DE MOBILITES DOUCES**

- **Élaboration d'un schéma de mobilités douces** : identification des besoins d'aménagement, des itinéraires à améliorer/créer, prise en compte des pratiques quotidiennes et touristiques, ...

AXE B		OPTIMISER L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL ET PROTÉGER LES RESSOURCES-CLÉS		
ACTION B1		INITIER UNE DÉMARCHÉ DE GESTION TERRITORIALE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GTEC)		
CONTEXTE & OBJECTIFS	<p>Si la Communauté de Communes Terre d'Eau bénéficie de la présence d'activité économiques structurantes, les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement dans certains domaines d'activité (industrie, santé, social) en particulier concernant des profils spécifiques d'actifs (cadres, ingénieurs, techniciens spécialisés ...).</p> <p>Dans le but d'optimiser le fonctionnement des entreprises et de faciliter l'accès à l'emploi des actifs du territoire, Terre d'Eau souhaite mettre en place une démarche de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (« GTEC »). Il s'agit de mieux connaître les besoins employeurs/actifs et de mettre en place des outils pour faciliter l'adéquation entre offre et demande.</p>			
	CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES	<p><b>2020-2021 / ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME GTEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Diagnostic des besoins locaux et identification des enjeux</b> de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences, à mener en lien étroit avec les entreprises locales</li> <li>□ <b>Mise en place d'un programme pluriannuel</b> à l'horizon 2030</li> </ul>		
<p><b>2022-2030 / MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GTEC (A PRÉCISER VIA L'ÉTUDE INITIALE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Mise en place d'un observatoire de l'emploi</b> : connaissance en temps réel de l'état offre/demande et des besoins des entreprises et des actifs</li> <li>□ <b>Adaptation des politiques publiques aux besoins des actifs-cibles</b> : diversification de l'offre en logements, développement de l'offre de services, développement des capacités et des lieux de télétravail, ...</li> <li>□ <b>Travail sur l'image des grandes entreprises industrielles</b> au niveau du bassin d'emploi</li> <li>□ <b>Mise en place d'une structure de mise en relation offres-emplois</b> (Comité de Bassin d'Emploi, Espace Rural Emploi-Formation, ...)</li> <li>□ <b>Facilitation de l'emploi en insertion</b> : valorisation des ESAT, recrutement via l'ADAPEI, appui sur le réseau Prêt à Bosser du Conseil Départemental des Vosges</li> <li>□ <b>Développement d'outils de formation</b> pour faciliter le recrutement des actifs locaux : intervention de formateurs externes, développement de l'apprentissage au sein des entreprises, ...</li> </ul>				
		<p><i>Espace Rural Emploi Formation</i>  <i>Source : Centre Morbihan Communauté</i></p>		
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	HYPOTHÈSES DE SUBVENTION	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude initiale : 30 k€ sur 2020-2021</li> <li>• Mise en œuvre du programme GTEC: 55 k€/an à partir de 2022 (½ ETP : 25 k€/an et actions d'animation 30 k€/an)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Grand Est : AMI événementiel Start-Up et Numérique et aides dans le cadre du POCE</li> </ul>	
PARTENAIRES À MOBILISER	<p>État – Région Grand Est – PETER de l'Ouest Vosgien – Acteurs de l'emploi – Acteurs économiques</p>			

<p>AXE B</p>	<p>OPTIMISER L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL ET PROTÉGER LES RESSOURCES-CLÉS</p>		
<p><b>ACTION B2</b></p>	<p><b>ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE</b></p>		
<p>CONTEXTE &amp; OBJECTIFS</p>	<p>Le maintien de l'emploi sur le territoire est un enjeu majeur qui nécessite d'optimiser le fonctionnement des entreprises locales, dans un objectif d'économies de moyens, de matériel et de personnel. Accompagner le développement de l'économie circulaire est un objectif de la Communauté de Communes Terre d'Eau. Il s'agit ainsi de poursuivre et de renforcer la mise en synergie des entreprises évoluant localement : développement de complémentarités entre les activités, valorisation des déchets industriels, mutualisation de services, de matériel et de locaux, ...</p> <p>Au-delà du travail à effectuer en lien avec les entreprises, le développement de l'économie circulaire requiert également la sensibilisation et l'implication des habitants dans la démarche, pour faciliter les changements de comportements individuels en faveur d'une consommation locale et raisonnée.</p>		
<p>CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES</p>	<p><b>2020-2030 / ANIMATION DES RESEAUX D'ACTEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Évènements de mise en réseau des acteurs économiques locaux</b> à destination des entreprises, artisans et autoentrepreneurs, porteurs de projet, associations, ... : ateliers inter-entreprises, speed-matching économique, identification des synergies de mutualisation et de substitution, aide à la mobilisation d'outils numériques externes pour le développement des synergies (ex. : BeCircle), ...</li> <li>□ <b>Accompagnement du développement de synergie inter-entreprises</b> : ciblage et promotion d'une offre foncière dédiée au développement de l'économie circulaire (en particulier à Mandres-sur-Vair), information et orientation des porteurs de projet, réponse aux besoins d'aménagement spécifiques (adaptation des documents d'urbanisme, aménagements de voirie, équipements ponctuels, ...),</li> <li>□ <b>Actions de sensibilisation aux enjeux et aux bénéfices de l'économie circulaire</b> à destination des acteurs économiques, des associations de commerçants, des habitants, ...</li> </ul> <div style="text-align: center;"> <p><i>Atelier inter-entreprises</i> Source : <i>Programme National des Synergies Inter-entreprises</i></p>  </div>		
<p>MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE</p>	<p><b>FONCTIONNEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation : valorisation des budgets actuels ciblés sur l'animation économique et appui sur le budget GTEC</li> </ul>	<p><b>INVESTISSEMENT</b></p> <p>B2</p>	<p><b>HYPOTHÈSES DE SUBVENTION</b></p>
<p>PARTENAIRES À MOBILISER</p>	<p>État – Région Grand Est – PETR de l'Ouest Vosgien – Acteurs de l'emploi – Acteurs économiques</p>		

<p>AXE B</p>	<p>OPTIMISER L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL ET PROTÉGER LES RESSOURCES-CLÉS</p>		
<p><b>ACTION B3</b></p>	<p><b>S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) À L'ÉCHELLE DE L'OUEST VOSGIEN OU DU DÉPARTEMENT</b></p>		
<p>CONTEXTE &amp; OBJECTIFS</p>	<p>Les enjeux du changement climatique impliquent une profonde évolution des modes de vie et des habitudes de consommation de chacun. L'alimentation est l'un des principaux leviers à mobiliser sur le territoire pour favoriser un approvisionnement local, valorisant les ressources naturelles et des modes de production plus vertueux pour l'environnement comme pour la santé humaine.</p> <p>Terre d'Eau affirme ainsi son souhait de s'inscrire dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour répondre aux besoins de la population locale tout en favorisant une agriculture plus respectueuse des milieux naturels locaux. Les réflexions seront préférentiellement menées à l'échelle de l'Ouest Vosgien, de façon à assurer la pertinence du projet en termes de rentabilité comme en termes de diversité des productions agricoles concernées.</p>		
<p>CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES</p>	<p><b>2020 / ELABORATION DU PAT ET ANIMATION LOCALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Participation aux études d'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial</b> à l'échelle du PETR de l'Ouest Vosgien ou du Département</li> <li>□ <b>Développement de partenariats</b> pour approfondir les enjeux et les potentiels du territoire : accueil d'étudiants de l'ENSAIA</li> <li>□ <b>Animation locale et sensibilisation des réseaux d'acteurs</b> : exploitants agricoles, activités de transformation, publics et équipements-cibles, société civile, ...</li> <li>□ <b>Identification des espaces à enjeux</b> pour la diversification des productions et pour l'implantation d'équipements de production / transformation / vente directe</li> <li>□ <b>Accompagnement de l'émergence de projets</b> : exploitations agricoles, activités de transformation / vente directe, activités annexes : semencerie, conserverie, recyclage des consignes, ...</li> </ul> <div data-bbox="821 840 1484 1355" style="text-align: center;"> </div> <p style="text-align: right;"><i>Exemple d'acteurs à mobiliser dans un PAT</i> <i>Source agriculture.gouv.fr</i></p> <p><b>2025-2030 / INVESTISSEMENT SUR UN EQUIPEMENT STRUCTURANT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Investissement sur un équipement structurant</b>, dans une logique de complémentarité à l'échelle de l'Ouest Vosgien : incubateur agricole, équipement de transformation, local de vente directe mutualisé, ...</li> </ul>		
<p>MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE</p>	<p><b>FONCTIONNEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation : 15 k€/an entre 2020 et 2030</li> </ul>	<p><b>INVESTISSEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement sur équipement : 500 k€ entre 2025 et 2028 (200 k€ avec subventions)</li> </ul>	<p><b>HYPOTHÈSES DE SUBVENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil Départemental 88 / DETR : participation à hauteur de 70%</li> </ul>
<p><b>PARTENAIRES À MOBILISER</b></p>	<p>État – Région Grand Est – Conseil Départemental 88 – PETR de l'Ouest Vosgien – Profession agricole (Chambre d'Agriculture) – SAFER – Pôles Recherche (ENSAIA)</p>		

AXE B		OPTIMISER L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL ET PROTÉGER LES RESSOURCES-CLÉS		
ACTION B4		ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN BIODIVERSITÉ ET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES (EAU EN PARTICULIER)		
CONTEXTE & OBJECTIFS	<p>Le caractère rural du territoire se traduit par la présence d'un environnement naturel bien préservé et de ressources naturelles conséquentes. Toutefois, les dynamiques de développement tendent à exercer des pressions sur la biodiversité, à plusieurs titres : artificialisation et imperméabilisation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers, destruction de linéaires de haies pour faciliter l'exploitation agricole, obstacles à la circulation des espèces faunistiques, etc.</p> <p>La préservation de cet environnement est donc primordiale pour la bonne santé économique du territoire, pour maintenir son attractivité et pour préserver les différentes fonctionnalités de l'écosystème : limitation du ruissellement, traitement naturel des pollutions, accueil de la biodiversité, animation des paysages, ... Terre d'Eau souhaite ainsi renforcer les mesures de protection environnementales déjà en œuvre, en particulier en participant à un programme de replantage de haies, de sensibilisation à l'environnement et de renaturation de cours d'eau.</p>			
	CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES	<p><b>2020-2021 / ETUDE TRAME VERTE ET BLEUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'une étude Trame Verte et Bleue : diagnostic, cartographie et définition d'un plan d'action en faveur de la biodiversité</li> </ul>		
<p><b>2021-2030 / ACTIONS D'ANIMATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre d'un programme de replantage de haies : identification des linéaires sur lesquels intervenir et préparation des sols</li> <li>Mise en place d'un observatoire citoyen de la biodiversité : implication de la population dans la collecte de données et les inventaires de biodiversité (évolution des populations d'oiseaux, de chauves-souris, des espèces végétales envahissantes, ...)</li> <li>Pérennisation des aides aux particuliers en faveur de la biodiversité : OPAV, plan Abeilles</li> <li>Actions de sensibilisation/formation sur les bonnes pratiques environnementales et une gestion raisonnée de la ressource en eau, à destination des habitants, des entreprises et des collectivités : réduction de l'usage des pesticides, économies d'eau, gestion raisonnée des espaces verts, ...</li> </ul>				
<p><b>2024-2027 / PORTAGE D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de 2 sites naturels liés à l'eau, parallèlement aux actions mises en œuvre dans le cadre de la GEMAPI : renaturation de cours d'eau, aménagements touristiques pédagogiques, revalorisation des fonctions paysagères et loisirs/détente (itinéraires de découverte, espaces de loisirs, ...)</li> <li>Mutualisation d'études de diagnostic et d'amélioration des réseaux d'eau potable : collecte des données communales, élaboration d'un schéma directeur AEP, actualisation, ...</li> <li>Actions dans le cadre du PCAET : études de potentiels ENR, accompagnement à la réhabilitation thermique, sensibilisation aux économies d'énergie, ...</li> </ul>				
		<p><i>Projet de renaturation de cours d'eau – Source : Eau Seine Normandie</i></p> 		
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	HYPOTHÈSES DE SUBVENTION	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude TVB : 35 k€ sur 2020-2021</li> <li>Actions d'animation : 20 k€/an entre 2021 et 2030 (15 k€/an avec subventions)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil Départemental 88 : appel à projets annuel plantation de haies ; subvention des OPAV ; aides à la sensibilisation (5 k€/an)</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de 2 sites naturels : 200 k€ entre 2024 et 2027 (100 k€ avec subventions)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Région Grand Est / Conseil Départemental 88 : participation à 50%</li> </ul>	
PARTENAIRES À MOBILISER		État – Région Grand Est – Conseil Départemental 88 – PETR de l'Ouest Vosgien – ADEME – Profession agricole – ONF/CRPF		

**ACTIONS NON-PRIORITAIRES IDENTIFIÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE (à réexaminer dans le cadre de l'évaluation du projet de territoire)**

**POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'IMMOBILIER ÉCONOMIQUE**

- **Développement de l'offre d'immobilier économique**, dans une logique d'accompagnement du développement des entreprises locales, avec la réalisation progressive de :
  - incubateur, pépinière, et/ou hôtel d'entreprise,
  - espaces de coworking dans les bourgs et dans les villages,
  - offre d'ateliers d'artisans,
  - accueils multiservices et télétravail.

**AMÉNAGEMENT QUALITATIF DE LA ZAE INTERCOMMUNALE D'AUZAINVILLIERS**

- **Structuration, aménagement qualitatif et promotion de la zone d'activité économique et intercommunale d'Auzainvilliers :**
  - Définition d'une stratégie d'accueil des entreprises (industrie, artisanat, ...)
  - Aménagement qualitatif de la zone d'activité : espaces publics, végétalisation, réseau numérique Très Haut Débit, déplacements doux, intégration paysagère, services et équipements mutualisés, ...
  - Stratégie de promotion de la zone d'activité à l'extérieur et dialogue avec les porteurs de projet.

**ACCOMPAGNEMENT DE LA DIVERSIFICATION AGRICOLE**

- **Animation foncière et portage d'acquisitions (constitution de réserves foncières)** pour faciliter l'installation de porteurs de projets (maraîchage notamment) ou la diversification d'exploitations existantes

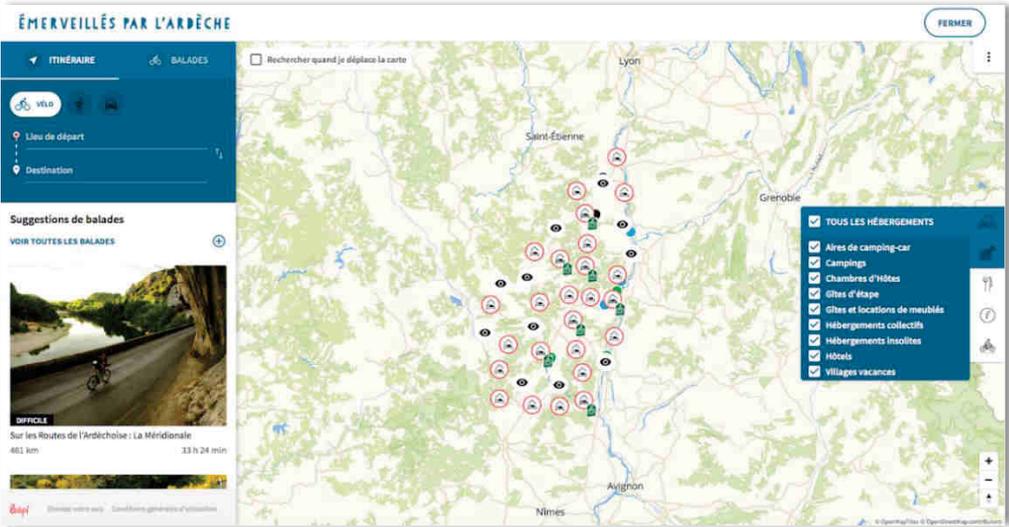
**ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

- **Réalisation d'un projet public exemplaire** : création d'un bâtiment à énergie positive dans le cadre de la création d'un équipement,
- **Rénovation énergétique de bâtiments publics**
- Mise **en place d'équipements de production d'énergie renouvelable** : photovoltaïque en toiture, chaufferies biomasse, ...

AXE C	VALORISER ET PROMOUVOIR LES ATOUTS DU TERRITOIRE		
ACTION C1	METTRE EN PLACE UN PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE PARTAGÉ		
CONTEXTE & OBJECTIFS	<p>L'offre culturelle et artistique locale est un levier fondamental de l'attractivité territoriale. Son développement et sa diversification sont des enjeux majeurs et doivent permettre de répondre aux besoins des différents publics évoluant sur le territoire : familles avec enfants, touristes, actifs, personnes âgées, etc.</p> <p>D'autre part, la complémentarité entre villes-centres (Vittel / Contrexéville) et espace rural est un atout à valoriser, dans l'objectif d'offrir à tous l'accès à la culture : facilitation de l'accès aux grands équipements culturels, organisation d'évènements dans les villages et mise en valeur de la ruralité, renforcement des liens entre les différents acteurs du territoire, etc.</p> <p>L'élaboration d'un projet culturel partagé par l'ensemble des acteurs du territoire permettra d'optimiser l'offre culturelle existante et de favoriser son enrichissement sur le long-terme.</p>		
	CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES	<p><b>2020-2030 / POURSUITE ET INTENSIFICATION DE L'ANIMATION CULTURELLE</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Poursuite du développement des animations culturelles dans les villages</b> (randonnées contées, visites guidées des villages, festival Histoires d'en rire, animations autour des lavoirs, ...)</li> <li>□ <b>Développement et mise en réseau des bibliothèques</b> : mutualisation des ressources et des moyens, achat groupé de matériel, constitution progressive d'une ludothèque, développement de l'offre, ...</li> <li>□ <b>Mise à disposition de matériel aux associations</b> : matériel informatique, locaux et mobilier, espaces et matériel scéniques, ...</li> <li>□ <b>Mise en réseau des acteurs</b> : gestionnaires d'équipements, collectivités, artistes, artisans d'art, associations, ...</li> </ul>			
<p><b>2020-2021 / ÉLABORATION D'UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Étude d'élaboration du Projet Culturel de Territoire</b> : élaboration du cahier des charges (si recours à un prestataire), diagnostic de l'offre culturelle, des acteurs existants et des publics-cibles, identification des enjeux et des potentiels, définition des objectifs, mise en place d'un programme d'actions</li> </ul>			
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p><b>2022-2030 / MISE EN ŒUVRE DU PROJET CULTUREL</b></p>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Développement d'actions locales</b>, en fonction de l'étude d'élaboration du projet culturel</li> <li>□ <b>Élaboration d'un calendrier culturel unique</b> en concertation avec les territoires voisins</li> <li>□ <b>Structuration progressive d'un évènement culturel phare et fédérateur</b> pour conforter l'identité du territoire : choix de la thématique (gastronomie, championnat sport-nature, ...), mobilisation des partenaires, programmation artistique, identification et préparation des lieux, lancement d'une campagne de communication, ...</li> </ul> <p style="text-align: right;"><i>Les Soirs Bleus – Festival interdisciplinaire du Grand Angoulême</i></p>		
	<p><b>FONCTIONNEMENT</b></p>	<p><b>INVESTISSEMENT</b></p>	<p><b>HYPOTHÈSES DE SUBVENTION</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de Projet Culturel Territoire : 30 k€ sur 2020-2021</li> <li>• Mise en œuvre du projet culturel et structuration progressive d'un évènement phare : montée en puissance de 20 à 80 k€ / an entre 2022 et 2028 (80 k€ / an à partir de 2028)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Grand Est : possibilités d'accompagnement pour évènement culturel phare</li> </ul>
PARTENAIRES À MOBILISER	<p>État – Région Grand Est – Conseil Départemental 88 – PETR de l'Ouest Vosgien – Associations – Acteurs artistiques et culturels</p>		



AXE C	VALORISER ET PROMOUVOIR LES ATOUTS DU TERRITOIRE		
ACTION C2	DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER L'OFFRE SPORTIVE		
CONTEXTE & OBJECTIFS	<p>Forte de plusieurs équipements sportifs d'importance et d'un environnement propice au développement des sports-nature, la Communauté de Communes Terre d'Eau affiche la volonté de poursuivre le développement de son offre sportive. Cette dernière constitue un atout majeur pour l'attractivité du territoire.</p> <p>L'objectif est de diversifier l'offre sportive pour atteindre un public plus large, notamment dans une logique de complémentarité avec les grands équipements touristiques du territoire. Il s'agit par ailleurs de valoriser l'espace rural en y développant une offre de sports-nature qui bénéficiera aussi bien aux différents profils d'habitants qu'aux visiteurs (tourisme vert, tourisme d'affaires, tourisme thermal, ...).</p> <p>Aussi, pour répondre aux ambitions de développement touristique local, les élus souhaitent placer le sport au cœur des politiques d'accueil et renforcer sa présence au sein des politiques touristiques locales.</p>		
CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES	<p style="background-color: #e91e63; color: white; padding: 2px;"><b>2022-2030 / ANIMATION DU RESEAU DE PRESTATAIRES ET SOUTIEN D' ACTIONS CIBLEES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Mise en réseau des acteurs sportifs</b> (EPCI, PETR), via des groupes de travail réunissant notamment : socioprofessionnels du sport et du tourisme, gestionnaires d'équipements (sportifs, touristiques et culturels), associations et clubs sportifs, offices de tourisme, hébergeurs, acteurs des espaces naturels (ONF, Fédération des chasseurs, ...), magasins de sport, ...</li> <li>□ <b>Soutien d'actions ciblées</b> : recensement des acteurs et des activités sportives, organisation d'évènements sportifs et/ou promotionnels, ...</li> <li>□ <b>Accompagnement des acteurs pour l'adaptation de l'offre sportive aux publics spécifiques</b> : développement d'activités et de séjours à destination des jeunes publics et des adolescents, mise en place d'une école de sports-nature, équipement des clubs pour la pratique du handisport, mise à disposition de fauteuils de randonnée (joëlettes), ...</li> <li>□ <b>Pérennisation des animations sportives en milieu rural</b> : activité physique adaptée en partenariat avec le groupe associatif Siel Bleu et la CARSAT Nord-Est.</li> </ul> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="flex: 1;"> <p style="text-align: center;"><u>Formation d'accompagnateurs joëlettes</u> <u>Source : FFRandonnée Vendée</u></p> </div> <div style="flex: 2;">  </div> </div> <p style="background-color: #e91e63; color: white; padding: 2px; margin-top: 10px;"><b>2026-2030 / AMENAGEMENT D'ESPACES SPORTIFS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Aménagement de 2 espaces sportifs dans une logique de diversification de l'offre</b> : parcours de santé seniors, itinéraire de randonnée accessible PMR, espace d'initiation aux sports-nature, équipement des lacs pour le développement des sports nautiques, aménagement de site pour développement du sport « insolite » (parapente, tyrolienne, ...) ou VTT, parcours de trail, ...</li> </ul>		
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	HYPOTHÈSES DE SUBVENTION
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation du réseau et soutien d'actions ciblées : appui sur les budgets actuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement d'espaces sportifs : 200 k€ entre 2026 et 2030 (60 k€ avec subventions)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Grand Est / Conseil Départemental 88 : participation aux aménagements à hauteur de 70%</li> </ul>
PARTENAIRES À MOBILISER	<p>État – Région Grand Est – Conseil Départemental 88 – PETR de l'Ouest Vosgien – SPL Destination Vittel Contrexéville – Acteurs du sport et du tourisme – Offices de Tourisme – Gestionnaires d'équipements (CPO, Hippodrome, thermes, ...) – ONF</p>		

AXE C	VALORISER ET PROMOUVOIR LES ATOUTS DU TERRITOIRE		
ACTION C3	RENFORCER ET REPOSITIONNER LES ACTIONS D'ANIMATION TOURISTIQUE		
CONTEXTE & OBJECTIFS	<p>La Communauté de Communes Terre d'Eau possède plusieurs équipements touristiques moteurs (thermes, casinos, hippodrome, Club Med, palais des congrès...), concentrés sur Vittel et Contrexéville mais exerçant une attractivité à large échelle. Pour garantir leur bon fonctionnement à long terme, il est nécessaire de mettre en cohérence l'offre d'hébergement et de restauration du territoire, notamment pour assurer sa visibilité depuis l'extérieur et pour répondre à un public plus large via la diversification de l'offre : haut de gamme, offre destinée aux familles et au jeune public, ...</p> <p>En parallèle, l'enjeu est de créer des liens solides entre cette offre touristique structurante et l'offre touristique plus disséminée qui prend place au sein de l'espace rural : patrimoine des villages, grands paysages, sports-natures, gîtes ruraux et chambres d'hôtes, ...</p> <p>Terre d'Eau souhaite ainsi renforcer le rôle de la SPL dans la structuration de l'offre touristique et conforter son action à l'ensemble du territoire intercommunal.</p>		
CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES	<p style="background-color: #e91e63; color: white; padding: 2px;"><b>2020-2030 / REPOSITIONNEMENT PROGRESSIF DES ACTIONS D'ANIMATION TOURISTIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>Mise en réseau des acteurs du tourisme à grande échelle</b> (EPCI, PETR, Département) pour mettre en cohérence l'offre touristique : hébergeurs, restaurateurs, gestionnaires d'équipements touristiques et culturels, collectivités, offices de tourisme, transporteurs, ...</li> <li>❑ <b>Développement d'outils partagés pour les prestataires</b> : annuaire unique, centrale de réservation multilingue, carte interactive des prestataires (accessible sur smartphone), formations (langues étrangères, numérique, marketing, ...), charte de qualité des hébergeurs, ...</li> <li>❑ <b>Travail sur l'offre d'hébergement et de restauration haut de gamme</b> : renforcement des liens avec les écoles hôtelières (Épinal, Gérardmer), accompagnement des porteurs de projets hôteliers, aides à la modernisation des hébergement ruraux, ...</li> <li>❑ <b>Accompagnement de la diversification de l'offre touristique pour répondre à un public plus large</b> : séjours « famille » (notamment en lien avec les thermes), séjours à destination des enfants pendant les vacances scolaires, développement de structures d'accueil destinées aux jeunes type auberge de jeunesse, développement du tourisme durable, ...</li> </ul> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="flex: 1;"> <p><u>Carte interactive des prestations touristiques</u></p> <p>Source : Agence de Développement Touristique de l'Ardèche</p> </div> <div style="flex: 2;">  </div> </div>		
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	HYPOTHÈSES DE SUBVENTION
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement progressif des actions d'animation touristique : appui sur budgets actuels</li> </ul>		
PARTENAIRES À MOBILISER	État – Région Grand Est – Conseil Départemental 88 – PETR de l'Ouest Vosgien – SPL Destination Vittel Contrexéville – Offices de Tourisme – Gestionnaires d'équipements touristiques – Hébergeurs & restaurateurs		

AXE C	VALORISER ET PROMOUVOIR LES ATOUTS DU TERRITOIRE		
ACTION C4	DÉVELOPPER LES POLITIQUES DE PROMOTION TERRITORIALE		
CONTEXTE & OBJECTIFS	<p>Si l'attractivité résidentielle et touristique d'un territoire se construit dans un premier temps autour des aménités qu'il possède (environnement, offre d'emplois et de logements, équipements, commerces et services, offre touristique, ...), elle se construit également grâce à une stratégie de promotion territoriale adaptée. Notamment, la construction d'une identité commune facilite l'appropriation par tous, habitants comme visiteurs ou prospects, d'une image claire et synthétique du territoire.</p> <p>Terre d'Eau affirme ainsi sa volonté de développer les politiques de promotion du territoire, en développant une stratégie visant à affiner l'identité territoriale et à la mettre en avant auprès d'un large public. Il s'agit aussi de valoriser les productions et les savoir-faire locaux dans une logique de déclinaison de la stratégie du Département : « La Vie en Vosges ».</p>		
CONTENU DE L'ACTION ET PRINCIPALES ÉTAPES	<p><b>2020-2021 / DECLINAISON LOCALE DE LA MARQUE « LA VIE EN VOSGES »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Déclinaison de la marque « La Vie en Vosges »</b> à l'échelle de Terre d'Eau et de la Plaine des Vosges : adaptation des visuels &amp; logotypes aux spécificités locales, appropriation de la charte graphique, mise à disposition des entreprises, des associations et des organismes publics</li> </ul> <p><b>2023-2030 / ACTIONS DE COMMUNICATION &amp; VALORISATION DE L'IDENTITE TERRITORIALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Valorisation de l'identité territoriale</b> : mise en place d'un label de reconnaissance des productions agricoles locales, développement d'une offre de produits labellisés « Plaine des Vosges », élaboration d'une charte éco-citoyenne, ...</li> <li>□ <b>Création d'Ambassadeurs de la Ruralité</b> (jeunes en service civique, emplois aidés, ...) pour favoriser une bonne connaissance du monde rural et assurer le lien avec les habitants : création de lien social, animations intergénérationnelles, activités culturelles et de loisirs pour tous, ...</li> <li>□ <b>Promotion de l'identité territoriale et des grands axes de projet</b> via différents outils : site Web, documents de communication, réseaux sociaux, médias, guides touristiques, communication sur le territoire, ...</li> </ul> <div data-bbox="667 999 1481 1601" data-label="Image"> </div> <p style="text-align: right;"><i>Campagne de marketing territorial pour la ville de Metz Source : Metz Métropole Développement</i></p>		
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p><b>FONCTIONNEMENT</b></p>	<p><b>INVESTISSEMENT</b></p>	<p><b>HYPOTHÈSES DE SUBVENTION</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclinaison de la marque « La Vie en Vosges » : appui sur les services de la CCTE et du CD88</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de communication et de valorisation de l'identité territoriale : 15 k€/an à partir de 2023</li> </ul>		
PARTENAIRES À MOBILISER	<p><b>État – Région Grand Est – Conseil Départemental 88 – PETR de l'Ouest Vosgien – SPL Destination Vittel Contrexéville</b></p>		

AXE C

VALORISER ET PROMOUVOIR LES ATOUS DU TERRITOIRE

**ACTIONS NON-PRIORITAIRES IDENTIFIEES DANS LE CADRE DE L'ETUDE (à réexaminer dans le cadre de l'évaluation du projet de territoire)**

DÉTAIL DES ACTIONS NON-PRIORITAIRES

**ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ASSOCIATIFS ET CULTURELS**

- **Développement de structures d'accueil à vocation culturelle** : résidences d'artistes, salles d'exposition, médiathèques « tiers-lieu », ...
- **Actions locales de sensibilisation au bénévolat et à l'investissement citoyen** (ateliers de concertation, sensibilisation, information, formation)
- **Accompagnement de la professionnalisation des acteurs associatifs** à l'appui des dispositifs de la Région

**MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME WEB « CENTRALE D'ACCUEIL »**

- **Création d'une plateforme web de marketing territorial** : mise en lumière et mise en relation des offres d'emplois, de logements et de services, articulation avec les échelles supérieures (PETR, Département)

**DEVELOPPEMENT DES AMENAGEMENTS TOURISTIQUES**

- **Développement des itinérances douces**, dans une logique de maillage des sites et de promotion touristique du petit patrimoine local
- **Aménagement de sites touristiques** : sites naturels, lacs, forêts, ...

**ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'HEBERGEMENT**

- **Subvention à la création / modernisation (investissements) pour les hôtels et hébergements ruraux**
- **Création d'une auberge de jeunesse**
- **Réalisation d'une charte des hébergeurs**

**MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'IMPLICATION DES CITOYENS DANS LES POLITIQUES LOCALES**

- **Actions de démocratie participative** : budgets participatifs, création de comités de quartiers ou de villages, ... **dans différents domaines** : urbanisme, culture, cadre de vie, ...
- **Accompagnement d'opérations collectives** : opérations façades, embellissement des corps de ferme, végétalisation des espaces publics, ...